

# Et si vous léguiez un Prix Nobel ?



Une initiative de la

**FONDATION LOUVAIN**

Université catholique  
de Louvain





# Et si vous léguiez un Prix Nobel ?

Les questions liées à sa propre disparition ne sont pas toujours abordées de façon agréable, singulièrement lorsqu'elles le sont uniquement dans leurs aspects matériels au sens strict.

Pourtant, préparer soigneusement sa succession permet de faire prévaloir sa volonté après sa mort, de façon diversifiée et positive : non seulement en distribuant ses biens comme on le souhaite, mais aussi en faisant perdurer ses valeurs et ses convictions, les invitant ainsi à transcender les générations.

En choisissant de léguer une partie de vos biens à une association qui poursuit un but dans un domaine qui vous tient particulièrement à coeur, vous inscrivez vos actions et vos convictions dans la durée.

Certaines techniques successorales, tel le legs en duo, permettent de poursuivre des objectifs chers à vos yeux tout en minimisant l'impact fiscal de la transmission de vos biens.

En soutenant l'UCL, vous alimentez la recherche et vous participez à la formation des étudiants de demain, préparant les générations futures aux défis auxquels elles feront face, bien au-delà de votre existence. Vous permettrez ainsi à l'Université catholique de Louvain de poursuivre ses objectifs d'excellence sans cesse renouvelés.

C'est le cas depuis près de 600 ans.

Cette brochure a pour but de vous présenter les possibilités et techniques de legs à destination de l'Université catholique de Louvain.

Nous vous souhaitons d'aborder sereinement votre succession.

Luc Willame  
Président de la Fondation Louvain



I see people's legs

# 1. Un legs à l'UCL



TOUS, VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN ATTEINT DE LA MALADIE D'ALZHEIMER OU DE PARKINSON, SOUFFRANT DE SCLÉROSE EN PLAQUE OU DES SÉQUELLES NEUROLOGIQUES DÉSASTREUSES D'UN ACCIDENT DE LA ROUTE OU D'UN ACCIDENT VASCULAIRE CÉRÉBRAL.

Les affections du système nerveux sont en augmentation croissante et constituent un enjeu de santé publique considérable. Elles posent des questions scientifiques d'une rare complexité.

En soutenant **l'INSTITUT DE NEUROSCIENCE**, vous contribuerez à :

- découvrir des mécanismes fondamentaux qui conduisent aux maladies du système nerveux,
- comprendre comment notre système nerveux fonctionne, comment il se développe, comment il réagit aux lésions et aux maladies,
- identifier et développer des stratégies thérapeutiques pour aider le système nerveux à pallier ses déficits en stimulant ses capacités de régénération.

**Par votre action, vous permettez à l'UCL de rester à la pointe de la dynamique mondiale des neurosciences, un des grands défis scientifiques et intellectuels du troisième millénaire.**



RÉCHAUFFEMENT GLOBAL DE LA PLANÈTE, RETRAIT DE LA BANQUISE ET DES GLACIERS, HAUSSE DU NIVEAU MOYEN DES MERS, AUGMENTATION DE LA FRÉQUENCE DES ÉVÉNEMENTS CLIMATIQUES EXTRÊMES (VAGUES DE CHALEUR, PRÉCIPITATIONS INTENSES, SÉCHERESSES,...)...

Vous êtes interpellés par ces problèmes et vous souhaitez léguer une Terre plus saine à vos enfants et aux générations futures !

En soutenant les **CLIMATOLOGUES de l'UCL**, vous leur permettez :

- d'étudier le système climatique et de mieux comprendre ses variations passées,
- de quantifier l'effet des activités humaines sur le climat, notamment via l'intensification de l'effet de serre,
- de comprendre et d'anticiper l'impact des changements climatiques sur l'environnement et la société,
- d'intégrer les résultats de leur recherche pour répondre aux préoccupations des citoyens et des décideurs à propos de l'environnement global, dans la perspective d'un développement durable.

**Par votre action, vous contribuez à maintenir l'UCL à la pointe de la recherche internationale dans le domaine de la dynamique du climat, recherche qui constitue un des grands défis du monde scientifique en ce début de millénaire.**



I need people's legs



ÉTATS-UNIS, CHINE, INDE, BRÉSIL, RUSSIE, ASIE DU SUD EST. LE CENTRE DE GRAVITÉ DE LA VIE ÉCONOMIQUE BOUGE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL S'ÉTEND DE PLUS EN PLUS À TRAVERS LE MONDE. LES BILINGUES D'AUJOURD'HUI SERONT LES ANALPHABÈTES DE DEMAIN.

Vous estimez que les jeunes doivent acquérir une expérience européenne ou internationale, approfondir leurs connaissances linguistiques, et mieux comprendre les autres cultures pour pouvoir orchestrer le monde de demain ?

En soutenant le **PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDE DE L'UCL**, vous permettrez

**à nos étudiants :**

- d'effectuer un séjour académique de 6 mois à l'étranger, dans l'une de nos universités partenaires,
- d'être des « citoyens du monde » multilingues,
- d'acquérir une expérience personnelle et professionnelle inestimable.

**à l'UCL :**

- d'accueillir des étudiants et chercheurs d'universités étrangères,
- d'accroître son rayonnement international et de concrétiser ses valeurs humanistes.

**Par votre action, vous permettez à l'UCL de maintenir et accroître encore son niveau d'excellence et de demeurer dans le haut des classements mondiaux des universités.**



TV, CONSOLES DE JEUX, MULTIMÉDIA, ... L'ÉVOLUTION TECHNOLOGIQUE ET LES DIVERTISSEMENTS D'AUJOURD'HUI PRIVILÉGIENT L'IMMÉDIATÉTÉ ET NE LAISSENT QUE PEU DE PLACE À LA CULTURE.

Vous considérez que la culture est au cœur du développement de l'humanité et complète intelligemment la formation des jeunes générations ? Vous souhaitez parachever la construction de la ville de Louvain-la-Neuve en lui offrant l'image d'une ville perpétuellement tournée vers l'avenir ?

En soutenant le **MUSÉE DE LOUVAIN-LA-NEUVE**, vous permettrez à l'Université :

- de se différencier dans le paysage universitaire,
- de construire et faire vivre un Musée à vocation européenne,
- d'inscrire la culture au cœur de la formation et de la vie universitaire,
- de renforcer un axe de développement stratégique de l'UCL.

**Par votre action, vous permettez à l'UCL de former des jeunes plus ouverts sur le monde, dotés d'un esprit plus critique et plus créatif.**



le g s t g s



## VOUS ÊTES SENSIBILISÉ PAR UNE PROBLÉMATIQUE OU UN THEME PARTICULIER ?

L'UCL est une université « complète », parce qu'elle couvre tous les domaines de la connaissance et de l'enseignement (sciences humaines, sciences médicales et sciences et technologies). L'UCL est la deuxième meilleure université francophone au monde.

En soutenant l'UCL dans **UN PROJET DÉVELOPPÉ AVEC VOUS**, vous permettez, dans ce domaine qui vous est cher :

- de faire avancer la recherche,
- de former les générations futures,
- de susciter des vocations.

## 2. Pourquoi faire un legs à l'UCL ?

- En faisant un legs à l'UCL,
  - Vous perpétuez votre action dans la durée en aidant l'UCL à réaliser ses missions (recherche, enseignement, service) dans des domaines qui vous tiennent particulièrement à cœur. De ce fait, **vous décidez vous-même du devenir de vos biens**,
  - Vous assurez l'avenir des générations futures.
- L'UCL développe ses missions dans de nombreux thèmes et dans des champs d'action très divers. Nous pouvons **développer un projet avec vous**, dans une thématique qui vous est chère.
- L'UCL existe et se développe depuis 1425. Elle comprend des professionnels (à la Fondation Louvain, dans la Cellule Succession et le département d'audit) qui veille à la **bonne affectation des legs et des dons**.
- **Les droits de succession acquittés par la Fondation Louvain sont très avantageux** étant donné que l'UCL est fiscalement assimilée à une fondation d'utilité publique. Votre legs a donc une efficacité optimale et peu fiscalisée.

FONDATION LOUVAIN (UCL)	RÉGION FLAMANDE	RÉGION BRUXELLES-CAPITALE	RÉGION WALLONNE
Droits de succession	8,80 %	6,60 %	7,00 %

## 3. Quel type de legs peut-on faire à l'UCL ?

L'UCL bénéficie d'une structure qui permet d'accepter **tous les types de legs** (espèce, titres, tableaux, mobilier, immobilier,...) et dispose des moyens techniques et du personnel compétent pour conserver et valoriser au mieux chacun de ceux-ci.

Les fonds légués peuvent faire l'objet d'une affectation particulière en capital ou en intérêt.

## 4. Comment faire un legs à l'UCL ?

Chacun est libre de partager son patrimoine comme il l'entend (en dehors de la part réservée aux héritiers en ligne directe et au conjoint survivant).

Le legs ne prendra effet qu'au décès du testateur et pour autant qu'il ait été formulé dans son testament.

### **Deux formes de testament sont les plus courantes :**

- le testament authentique, qui est dicté et signé par le testateur mais entièrement écrit de la main d'un notaire,
- le testament olographe, qui est rédigé, daté et signé de la main du testateur.

Il est conseillé de demander à votre notaire d'inscrire votre testament (authentique ou olographe) au Registre central des Testaments (CRT), afin qu'après votre décès, les légataires à votre succession soient informés de vos dernières volontés.

Un testament est révocable à tout instant. Son contenu restera secret jusqu'au moment de son exécution.

## Legs en duo

**Si vous souhaitez léguer une partie de vos biens à la Fondation Louvain tout en favorisant vos proches ou si vous souhaitez limiter les droits de succession pour vos héritiers non directs (fiscalement considérés comme étrangers), vous pouvez opter pour un legs en duo.**

Le legs en duo permet de laisser autant ou même plus à vos héritiers tout en aidant la Fondation Louvain.

Le principe consiste à léguer une partie de vos biens à une ou plusieurs personnes de votre choix, et la part restante à la Fondation Louvain, laquelle se chargera d'acquitter la totalité des droits de succession.

### **Conditions pour un legs en duo :**

- Rédiger un testament, de préférence avec l'aide d'un notaire qui pourra vous conseiller au mieux.
- Léguer une partie de ses biens à une ou plusieurs personnes.
- Léguer une partie de ses biens à une organisation comme la Fondation Louvain en précisant qu'elle prendra à sa charge l'ensemble des droits de succession.

## En chiffres

André, de Louvain-la-Neuve, célibataire, âgé de 60 ans, n'a pas de famille.  
Il souhaite léguer 100 000 euros à son ami Michel.

### Si legs ordinaire

André lègue par testament à son ami Michel, une somme de 100.000 € :

Droits de succession :	30 %	jusqu'à 12.500 €	→	soit 3.750 €	
	35 %	jusqu'à 25.000 €	→	soit 4.375 €	
	60 %	jusqu'à 75.000 €	→	soit 30.000 €	
	80 %	jusqu'à 100.000 €	→	soit 20.000 €	58.125 €

Part nette recueillie par Michel : 100.000 € - 58.125 €, soit **41.875 €**

Droits de succession payés : **58.125 €**

### Si legs en duo

André lègue par testament à son ami Michel, une somme de 55.000 € et 45.000 € à la Fondation Louvain, à charge pour la Fondation d'acquitter l'ensemble des droits de succession.

Droits de succession :

– de Michel :	30 %	jusqu'à 12.500 €	→	soit 3.750 €	
	35 %	jusqu'à 25.000 €	→	soit 4.375 €	
	60 %	jusqu'à 55.000 €	→	soit 18.000 €	26.125 €
– de la Fondation Louvain :	7 %	sur 45.000 €	→	soit 3.150 €	3.150 €

Part nette recueillie par Michel : **55.000 €**

Part nette recueillie par la Fondation Louvain :

45.000 € - 26.125 € - 3.150 €, soit **15.725 €**

Droits de succession payés par la Fondation Louvain : **29.275 €**

**L'avantage fiscal de cette technique se situe au niveau de la différence de taux des droits de succession appliqués à un héritier ou à un légataire (jusqu'à 80 % en Région wallonne) par rapport à l'UCL, fiscalement assimilée à une fondation d'utilité publique.** (Voir tableau page 9)

**Toutefois, et afin que chaque partie y trouve avantage, la mise en place de cette technique nécessite de consulter des spécialistes, lesquels vous proposeront un projet, après une analyse détaillée de votre situation personnelle et parfois même au terme de calculs très élaborés.**

## Votre notaire peut vous aider.

N'hésitez pas à consulter des spécialistes afin de définir au mieux votre volonté.

La Fondation Louvain a, depuis 1999, pour mission de trouver le soutien financier nécessaire au développement de projets d'excellence dans les 4 domaines stratégiques de l'Université: la recherche, l'enseignement, l'international (mobilité des étudiants et des chercheurs) et la culture.

Pour soutenir l'UCL  
ING : 340-1813407-30  
Fortis : 271-0366401-64

[www.uclouvain.be/fondation-louvain](http://www.uclouvain.be/fondation-louvain)



**Contact et coordination**

Fondation Louvain

[info-fondation@uclouvain.be](mailto:info-fondation@uclouvain.be)

+32 10 47 31 26